

Fonds de partenariat pour le carbone forestier
Vingtième réunion du Comité des Participants du FCPF (PC20)
Huitième réunion de l'Assemblée des Participants du FCPF (PA8)
San Jose, Costa Rica, 4 au 6 novembre 2015
Résumé des coprésidents

Chers Participants et Observateurs,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la tenue à San Jose au Costa Rica de la vingtième réunion (PC20) du Comité des Participants du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) les 4 et 5 novembre 2015, suivie par la huitième réunion de l'Assemblée des Participants (PA8) le 6 novembre 2015.

Une centaine de représentants de gouvernements, de populations autochtones tributaires des forêts et d'autres organisations de populations forestières, d'organisations internationales et non gouvernementales ont pris part aux réunions. Nous tenons à [remercier le gouvernement du Costa Rica](#) pour son hospitalité et son accueil. Nous souhaitons également saluer la participation de l'honorable vice ministre Fernando Mora du ministère de l'Environnement et de l'Énergie du Costa Rica à ces réunions.

Veuillez noter que tous les documents concernant la réunion se trouvent sur <http://www.forestcarbonpartnership.org/PA8/PC20> et les photos sur <https://www.flickr.com/photos/fcpf>.

Veuillez trouver ci-dessous les principales conclusions, également disponibles en anglais et en espagnol.

Vingtième réunion du Comité des Participants (PC20)

R-Package

Le CP a adopté une [résolution](#) pour adopter le [Readiness Package](#) du Costa Rica.

Les Participants ont relevé la qualité et la franchise des informations contenues dans le R-Package qui constitue un exemple de bonnes pratiques pour les soumissions futures.

Les Participants ont encouragé le Costa Rica à poursuivre la mise en œuvre des activités de préparation et à accélérer le décaissement des fonds de la Subvention pour la préparation conformément au programme de travail convenu, ainsi qu'à prendre en compte les commentaires des parties prenantes sur des sujets spécifiques à l'avenir.

Rapports d'avancement à mi-parcours et demandes de financement supplémentaire

Le [Chili](#), le [Mozambique](#) et le [Népal](#) ont présenté leur rapport d'avancement à mi-parcours sur les avancées de la préparation à la REDD+ ainsi que leur demande de financement supplémentaire. Le CP a adopté des résolutions pour allouer un financement de 5 millions de dollars à chaque pays, en soutien supplémentaire au processus de préparation du [Chili](#), du [Mozambique](#) et du [Népal](#).

Chili

Les Participants ont félicité le Chili pour ses avancées, en particulier pour les résultats obtenus en matière de dispositifs institutionnels et d'alignement du processus de la REDD+ à l'ensemble plus vaste de politiques aux

niveaux national et international. Les Participants relèvent aussi avec satisfaction le niveau de détail présenté dans le futur programme de travail.

Les Participants ont encouragé le Chili à prendre en compte, lors de la poursuite de sa préparation, les questions suivantes soulevées par le CP lors de la réunion :

- Poursuivre le dialogue avec les populations autochtones conformément aux obligations du pays en vertu du droit international et intérieur, en particulier concernant la concertation avec les peuples autochtones et leur participation.
- Mettre à disposition les informations qui existent sur le processus de concertation entre les peuples autochtones et le ministère du Développement social.
- Poursuivre les efforts de décaissements des fonds de la Subvention pour la préparation.

Mozambique

Les Participants ont félicité le Mozambique pour ses avancées, la clarté des informations fournies et les réformes de gouvernance effectuées pour intégrer et aligner la responsabilité politique et institutionnelle en matière d'utilisation des terres, de développement rural et de foresterie.

Les Participants ont encouragé le Mozambique à prendre en compte, lors de la poursuite de sa préparation, les questions suivantes soulevées par le CP lors de la réunion :

- S'assurer que le travail de préparation continue à soutenir le développement du Programme de réduction des émissions.
- Poursuivre l'offre d'opportunités à la société civile pour s'exprimer sur la conception du mécanisme de partage de bénéfices et du mécanisme de règlement des plaintes.

Népal

Les Participants ont félicité le Népal pour ses avancées, ont noté la forte appropriation et l'engagement du gouvernement en faveur de la REDD+ et ont apprécié les processus de concertation impliquant de multiples parties prenantes qui ont soutenu le progrès de la préparation du pays.

Les Participants ont encouragé le Népal à prendre en compte, lors de la poursuite de sa préparation, les questions suivantes soulevées par le CP lors de la réunion :

- Ajuster le programme de travail sur la REDD+ y compris les approches de partage de bénéfice au niveau de la nouvelle structure fédérale si nécessaire.
- Répondre aux besoins en capacités et inciter à une dotation en personnel sur le long terme au sein du centre de mise en œuvre de la REDD+.
- Continuer le renforcement des capacités, la diffusion efficace des informations et la sensibilisation des parties prenantes locales en particulier les peuples autochtones et les communautés.
- Améliorer la coordination du développement du système d'informations sur les sauvegardes et de l'ESES/CGES.
- Améliorer la coordination du travail lié à la foresterie et à la REDD+ soutenu par d'autres partenaires pour le développement.
- Renforcer les mécanismes nationaux et locaux de règlement des plaintes.

Modalités de prise de décision

Les Participants ont convenu qu'à l'avenir, les rapports d'avancement à mi-parcours et les demandes de financement supplémentaire seront traités par défaut de façon virtuelle, y compris par un processus virtuel

d'examen et d'échanges et d'autres décisions si nécessaire, selon le procédé d'« action sans réunion » indiqué dans le [Règlement intérieur](#). Conformément au [processus approuvé lors de la PC12](#), les Participants comme les Observateurs sont invités à contribuer à l'examen et aux échanges. Aucun changement n'est effectué pour le moment concernant la procédure d'examen et d'échanges. Les rapports d'avancement à mi-parcours seront soumis au CP par lots avec un avis préalable dans les délais adéquats, dans un souci de prévisibilité et de planification. La FMT veillera à ce que les modalités soient en place pour consigner l'échange de connaissances lors des revues.

Les pays souhaitant présenter en personne leur rapport d'avancement à mi-parcours et/ou leur demande de financement supplémentaire peuvent continuer à le faire. La FMT étudiera les moyens pour effectuer de façon efficace ces revues en personne.

Mesure de suivi

Il a été demandé à la FMT de modifier la [Note 2012/7 rev de la FMT](#) afin que les pays REDD ne soient pas obligés de présenter leur rapport d'avancement à mi-parcours lors des réunions du CP uniquement. La FMT fera circuler la note après la PC20, assortie d'une résolution à adopter sur la base d'une non-objection.

Évaluation indépendante du FCPF

La Charte du FCPF prévoit des évaluations périodiques du FCPF. Une [première évaluation](#) a été effectuée en 2012 et une deuxième évaluation indépendante est en cours. Le [comité de supervision de l'évaluation](#), les [consultants](#) et la [FMT](#) ont fourni une [mise à jour](#) sur la situation de l'évaluation et les Participants ont discuté l'approche, le processus et le calendrier de l'évaluation. L'évaluation est prévue être finalisée en mai 2016.

Une [résolution](#) pour amender le budget du Fonds de préparation afin de couvrir les frais supplémentaires pour l'évaluation a été approuvée.

Mesure de suivi :

Le comité de supervision et les consultants prendront en compte les commentaires des Participants au fur et à mesure de leur évaluation. Ils s'assureront en particulier que le questionnaire en ligne devant contribuer à l'évaluation sera annoncé avec un préavis adéquat et restera ouvert assez longtemps pour laisser amplement le temps aux commentaires. L'évaluation devrait aussi s'appuyer sur quelques évaluations récentes d'efforts multilatéraux sur la REDD+ qui ont une répercussion sur le rôle du FCPF.

Mise à jour sur la situation du Fonds vert pour le climat (GCF)

Le Fonds vert pour le climat (GCF) a fait une [mise à jour](#) en mettant l'accent sur le rôle du GCF pour le financement international de la REDD+. Les Participants ont accueilli favorablement cette présentation et ont souligné la grande expérience en matière de préparation à la REDD+, de développement de programme et de méthodologie que le FCPF peut offrir afin de guider l'engagement du GCF pour le financement de la REDD+.

Prochaines réunions

La vingt-et-unième réunion du CP se tiendra probablement fin avril ou début mai 2016. La FMT communiquera d'autres détails dès que possible.

Huitième réunion de l'Assemblée des Participants (PA8)

Rapport d'avancement de la FMT et du CP

La FMT a présenté un [rapport d'avancement](#) pour l'année fiscale (AF) 2015 (1^{er} juillet 2014-30 juin 2015) et les principaux résultats qui sont présentés avec plus de détail dans le [Rapport annuel du FCPF pour l'AF15](#).

Les Participants ont pris note du progrès réalisé. Voici quelques réflexions sur les principaux résultats en date de la PA8 :

- \$211 millions ont été alloués aux pays pour la préparation et un montant supérieur à \$148 millions est disponible pour la préparation à la REDD+ à travers 36 accords signés de subvention (\$143 millions et 35 subventions avant la fin de l'AF15).
- Les pays ont levé des fonds supplémentaires autres que du FCPF d'un montant de \$186 millions pour la préparation.
- Les décaissements de la seule année fiscale 2015 ont représenté le double des décaissements de la seule AF2014.
- Au total, 11 pays sont parvenus à mi-parcours de leur préparation à la REDD+ (9 avant la fin de l'AF15).
- La RDC a été le premier pays dont le R-Package a été approuvé lors de l'AF15 suivie par le Costa Rica lors de la PC20.
- 18 idées de programmes à grande échelle de réduction des émissions ont été sélectionnées au sein du pipeline du Fonds Carbone (11 avant la fin de l'AF15).
- Les pays ont levé des fonds autres que du FCPF d'\$1,162 milliards pour la mise en œuvre du Programme de réduction des émissions.
- L'approbation des Conditions générales pour les contrats futurs d'achats de réductions d'émissions (ERPA) en 2015 a finalisé le cadre opérationnel et la base juridique maintenant en place pour mettre en œuvre à grande échelle le financement basé sur les résultats.
- La durée du Fonds Carbone a été prolongée de cinq ans jusqu'en 2025 pour permettre le développement de programmes solides et au moins cinq années de mise en œuvre des programmes de RE sélectionnés au sein du portefeuille.

Les Participants ont apprécié les avancées considérables du Partenariat lors de l'AF15 et la transition en cours entre la préparation et les paiements basés sur les résultats. L'accent mis sur le renforcement des partenariats entre secteurs public et privé pour soutenir la conception et la mise en œuvre du programme de REDD+ a été accueilli favorablement et les bonnes avancées de la mise en œuvre de l'Approche commune ont été notées.

Interventions des Observateurs et des Partenaires à la mise en œuvre

Les Observateurs et les Partenaires à la mise en œuvre ont formulé des interventions, y compris :

- Les rapports de la [BID](#) et du [PNUD](#) sur les avancées dans les pays pour lesquels la BID et le PNUD sont les partenaires à la mise en œuvre.
- La mise en exergue par le Programme ONU-REDD de son Cadre stratégique pour 2016-2020 et une restructuration de la gouvernance ainsi que les synergies et une coordination plus étroite avec le FCPF au cours de l'année passée.
- L'appréciation par les représentants des peuples autochtones de l'accent mis par le FCPF sur l'inclusion et le rappel de l'importance d'un maintien des efforts de renforcement des capacités des communautés autochtones pour permettre également leur participation aux aspects plus techniques de la REDD+.
- L'appréciation par les OSC du Sud de la plateforme unique du FCPF impliquant des multiples parties prenantes. Les OSC ont appelé en outre à des efforts et des ressources supplémentaires pour poursuivre le

renforcement des capacités de la société civile pour lui permettre de s'impliquer dans les processus de REDD+ aux niveaux national et international.

- L'appréciation par le OSC du Nord des avancées, y compris de la contribution du FCPF au renforcement des processus participatifs dans les pays. Les OSC ont rappelé l'importance de l'application de sauvegardes efficaces dans le contexte des droits aux terres et au carbone et ont aussi exhorté le FCPF à maintenir la transparence et l'inclusion lors des délibérations au sein du Fonds Carbone.
- La recommandation des organisations internationales aux pays d'accéder au financement supplémentaire disponible pour les paysages forestiers de la part d'organisations internationales et de tirer parti des opportunités de connaissance et d'apprentissage offertes par le FCPF.

L'Unité administrative du Fonds d'investissement pour le climat a également effectué un compte-rendu sur le [Programme d'investissement forestier](#), et la Banque mondiale sur l'[Initiative du Fond BioCarbone pour les paysages forestiers durables](#).

Élection du nouveau Comité des Participants

L'Assemblée des Participants a adopté une [résolution](#) pour élire le Comité des Participants, le Bureau et trois Pays REDD Participants pour servir d'observateurs lors des réunions du Fonds Carbone pour un mandat qui court jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée des Participants (prévue en octobre/novembre 2016).

En conclusion, nous souhaitons exprimer toute notre appréciation pour le travail accompli et la collaboration de tous les Participants et Observateurs lors de la PC20 et la PA8. Au cours de l'année passée, le FCPF a lancé une dynamique majeure qui a stimulé le Partenariat et permis des progrès remarquables dans les Pays REDD Participants. Un nombre croissant de pays atteint les phases de mi-parcours et d'état de préparation, une indication de la transition progressive du FCPF entre la mise en œuvre de la préparation et les paiements basés sur les résultats. À l'avenir, nous verrons de plus en plus de pays qui prouveront qu'ils sont « prêts pour la REDD+ » et par conséquent prêts pour mettre en œuvre des programmes à grande échelle ayant un potentiel de transformation des paysages et de promotion d'un passage durable à des sociétés et des économies à faible émission de carbone. Nous sommes impatients de prendre connaissance des succès des pays lors de prochaines réunions.

N'hésitez pas de contacter le Secrétariat du FCPF à fcpfsecretariat@worldbank.org pour toute question.

Cordialement

Jorge Mario Rodriguez, Costa Rica, au nom des Pays REDD Participants,

et

Morten Nordskog, Norvège, au nom des Contribueurs Financiers Participants